



SAS à capital variable ALOé – Société citoyenne au capital de 59 350 €
13 allée des Palombières 40140 Soustons
SIRET 900 028 014 RCS Dax

Charte du nouvel actionnaire

Participation au projet de la société citoyenne

- participation = souscription d'actions et/ou mise à disposition d'une toiture
- les dirigeants de la société ne sont pas rémunérés ni intéressés aux résultats de la société.

Valeurs portées par la Société Citoyenne

- inscription dans les démarches Territoire à Energies Positives (TEPOS) ou Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) des collectivités locales
- scénario Négawatt : sobriété – efficacité – énergies renouvelables

Engagement démocratique

- participation citoyenne avec une gouvernance transparente et partagée
- à l'assemblée générale, 1 actionnaire (avec 1 ou 100 actions) = 1 voix
- coopération entre les citoyens et les collectivités du territoire

Engagement local

- maîtrise locale de la gestion des projets
- partenariats avec les acteurs économiques locaux

Engagement écologique

- protection et préservation des écosystèmes et du patrimoine environnemental et paysager
- solidarité avec les générations futures

Engagement économique et social

- utilisation prioritaire des profits pour le développement de nouveaux projets
- visée non spéculative
- actions pour la réduction des dépenses d'énergie et l'accès aux énergies renouvelables

En devenant actionnaire de la société citoyenne ALOé, je déclare me reconnaître dans le socle de valeurs énoncées et je deviens ambassadeur de ce collectif initié et animé par les citoyens du territoire.

Fait à, le

Nom :

Prénom :

Signature